

3 syndics (laurentins et cagnois) au crible

Écrit par Saintlaurentduvar.net

Dimanche, 17 Novembre 2013 18:21



Nous avons décidé de comparer 3 syndics laurentins et cagnois. Nous avons pris le cabinet Roulland, GTS Immobilier et Billon Longchamp... Quelle fut notre surprise tant les écarts sont importants...

Commençons par la vacation

3 syndics (laurentins et cagnois) au crible

Écrit par Saintlaurentduvar.net

Dimanche, 17 Novembre 2013 18:21

Nous partons de 55 € pour GTS et nous terminons à 105€ pour Billon, certes en heures non ouvrables. Mais le tarif en heures ouvrables reste le plus cher 90€ contre 77€ pour Roulland et 55€ pour GTS, qui ne fait pas de distinction pour les horaires.

Bref, cela va jusqu'à 60% de plus selon les syndics. Dur pour les copropriétaires qui ont Billon comme syndic.

Nous continuons sur les honoraires de travaux... là aussi c'est le choc: nous trouvons des syndics à 2,40 % TTC (GTS) du montant des travaux jusqu'à 3% HT (Billon pour des travaux jusqu'à 15300€, les plus courants) en passant par 2,99% TTC (soit 2,50% HT) pour Le cabinet Roulland. Soit près de 50% de plus chez certains syndics.

A noter qu'en copropriété les travaux sont soumis à une TVA de 7 % et les Honoraires du Syndic à une TVA de 19,60 %.

Lorsque l'on passe de 2,40% TTC à 3,00% HT La différence pour les copropriétaires est perfectible.

3 syndics (laurentins et cagnois) au crible

Écrit par Saintlaurentduvar.net

Dimanche, 17 Novembre 2013 18:21

Nous regardons les relances... là aussi c'est en fonction du syndic ...Deux font la gratuité des premières relances (GTS, Roulland), le dernier la fait payer 12,20€ ! La mise en demeure prend des proportions inouïes : nous passons de 16€ (Roulland) à 29€ (Billon) en passant par 25€ (GTS).

La remise du dossier à l'avocat prend aussi des allures de folie puisque nous partons de 100€ (GTS) à 180€ chez Billon et nous atteignons les sommets chez Roulland avec 231€. Vous allez nous dire que ces frais ne sont pas souvent imputables. Heureusement !

Vous voulez vendre... Les frais ne sont pas finis. GTS vous demande 250€, Roulland 316€ (Le cabinet inclut des prestations payantes chez les autres syndics d'une valeur de 45€ (GTS) à 50€ (Billon)). Pour finir, Billon facture 310€. Nous sommes toujours dans la fourchette haute avec ce dernier syndic.

Vous avez raté votre vente, vous voulez réactualiser les données...GTS vous le fera pour 55€ (et même certaines fois pour 20€), Billon pour 50€...et Roulland pour 80€... On ne sait jamais cela a pu beaucoup changer !

3 syndics (laurentins et cagnois) au crible

Écrit par Saintlaurentduvar.net

Dimanche, 17 Novembre 2013 18:21

N'ayez surtout pas une assemblée supplémentaire à faire ... On vous la facture : GTS demande 200€, billon 320€ et Roulland 486€. Du simple à plus du double.

Nous ne sommes pas là pour vous dire de prendre tel ou tel syndic, mais faites vos comptes, renseignez-vous sur les tarifs acceptables, et avant de le choisir: comparez, car cela peut vous coûter cher!